



SMACL Assurances Résultats 2014

Conférence de presse
27 mars 2015



SMACL Assurances tient ses objectifs en 2014 et prépare sereinement Solvabilité 2

Premier bilan pour Jean-Luc de Boissieu, porté à la présidence de SMACL Assurances en juin dernier : malgré une nouvelle série d'événements climatiques (31 M€), la Mutuelle des collectivités territoriales renforce en 2014 ses fonds propres durs (+10 % à 68,6 M€) et sa marge de solvabilité (236%).

En passant la barre des 350 M€ de chiffres d'affaires, SMACL Assurances confirme en 2014 sa position de leader de l'assurance des collectivités territoriales, soit environ 30 % du marché en IARD, avec 296 000 véhicules et 266 millions de m² assurés auprès de 20 600 personnes morales de droit public.

Cette progression - de 3,3 % à 352,4 M€ - prolonge une croissance continue depuis plus de quinze années, malgré le retour d'une concurrence exacerbée dans les appels d'offres des collectivités, principal vecteur de distribution de la Mutuelle.

Progression à deux chiffres pour les associations et les particuliers

Si l'assurance des collectivités constitue son activité première, SMACL Assurances accentue sa diversification, en direction notamment des associations et des entreprises délégataires du service public qui, avec un chiffre d'affaires de 24,5 M€, enregistre une progression significative (+16%) en 2014. C'est un des axes majeurs du programme de mandat du nouveau Conseil de surveillance.

La progression est également sensible pour l'assurance des particuliers (+ 13% à près de 14 M€) avec désormais 34 500 sociétaires dont plus de 10 000 maires qui, à la suite des élections municipales de 2014, ont souscrit le nouveau contrat « Sécurité Elus » de la Mutuelle.

Ces progressions sont notamment le fruit des partenariats de distribution noués d'une part avec les caisses régionales du Crédit agricole pour les collectivités hors appels d'offres et les associations, d'autre part avec le Crédit social des fonctionnaires (CSF) pour les particuliers.

Le régime « catnat » a une nouvelle fois fait ses preuves

Comme l'ensemble de la profession, la sinistralité 2014 a été marquée par la multiplication des événements climatiques, certes moins nombreux qu'en 2013 mais avec une charge brute comparable (31 M€) affectant surtout la garantie catastrophes naturelles.

Dans ce contexte notamment marqué par les violentes inondations de début et de fin d'année, SMACL Assurances tient à réaffirmer son attachement au régime « catnat » sans lequel nombre de collectivités, notamment riveraines du gave de Pau, du Gardon ou du Rhône, à nouveau durement éprouvées en 2014, auraient des difficultés à mutualiser leurs risques.

Marge de solvabilité en hausse

SMACL Assurances maintient en 2014 son cap de maîtrise de ses frais généraux, contenus à 21 % des encaissements, avec notamment un effectif de 720 salariés : une population plus jeune (39 ans) et plus féminisée (63%) que la moyenne de la profession.

Enfin, la prudence de la politique de placement de SMACL Assurances se traduit par un portefeuille essentiellement obligataire. Dans un environnement caractérisé par une baisse significative des taux, les produits financiers de la Mutuelle marquent légèrement le pas par rapport à 2013 pour atteindre près de 11 M€.

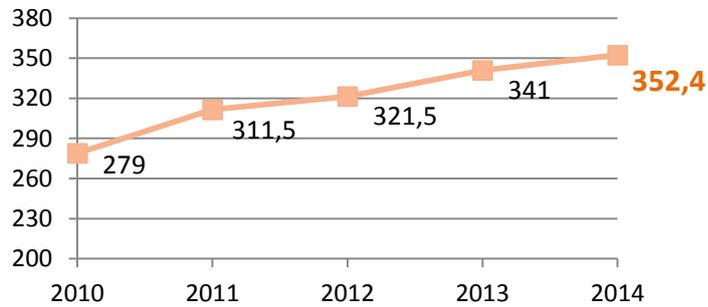
Au total, SMACL Assurances fait mieux que résister en 2014 en consolidant à nouveau ses fonds propres portés à 68,6 M€ (+10%), renforçant dans le même temps sa provision d'égalisation (7,8 M€) par une dotation de 2,9 M€ en tempête.

Forte de l'ensemble de ces éléments, la Mutuelle enregistre une hausse significative du ratio de couverture de sa marge de solvabilité, portée à 236 % contre 199 % en 2013, plus-values latentes comprises.

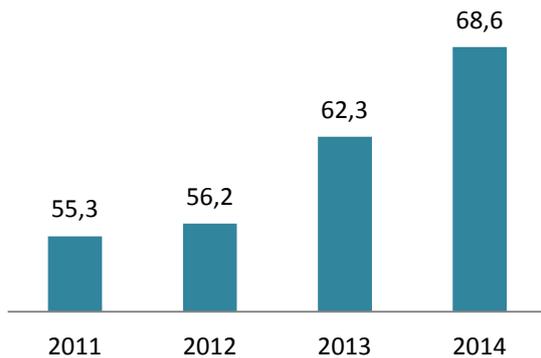
Ainsi, à un mois de son assemblée générale le 24 avril prochain à Bayeux où le Président de Boissieu portera son projet d'évolution statutaire, en vue d'une gouvernance moniste à conseil d'administration et direction générale, SMACL Assurances prépare sereinement l'échéance de l'entrée en vigueur de Solvabilité 2, le 1^{er} janvier 2016.

Chiffres clés

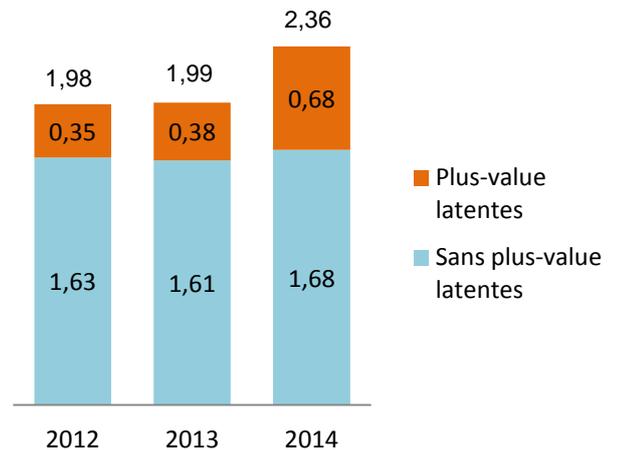
Une progression des cotisations de 3,3%



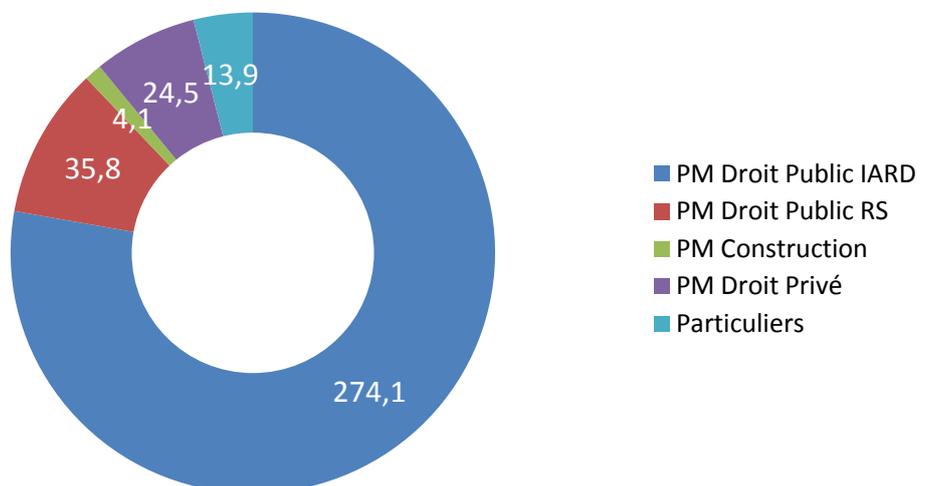
Des capitaux propres en hausse de 10% (en M€)



Un ratio de couverture de l'exigence de marge renforcé



Répartition des cotisations par marché (en M€)



Lors de la campagne d'appels d'offres 2014, SMACL Assurances a emporté :

- 32 % des appels d'offres en dommages aux biens
- 41 % en responsabilité civile
- 54 % en véhicules.

SMACL est titulaire d'au moins un contrat dans :

- 60 % des communes de moins de 7 000 habitants,
- 74 % des communes de 15 000 à 40 000 habitants,
- 70 % des communes de 40 000 à 100 000 habitants,
- 46 % des communes de plus de 100 000 habitants,
- 80 % des conseils généraux,
- 33 % des communautés de communes,
- 61% des communautés d'agglomération,
- 39% des SDIS.

266,2
millions
de m²
assurés

20 600 soc.
Pers.
morales de
droit public

296 000
véhicules
assurés

38 400 soc.
Pers.
morales de
droit privé

720
salariés

34 500
soc.
Personnes
physiques

67 000
agents
assurés par
la garantie
RS

25 % des
sinistres
ouverts via
smacl.fr

Le Conseil de surveillance de SMACL Assurances

Jean-Luc de BOISSIEU, président.

David ALPHAND, Conseiller du XVI^e arrondissement de Paris

Jean AUROUX, Fondateur de la Fédération des villes moyennes, ancien ministre

Patrick AYACHE, Directeur général des services de la ville de Besançon

Françoise BIZE, Retraitée, ancien contrôleur de la Cour des comptes

Nathalie BACQUET, Directrice adjointe du Syndicat pour l'informatisation des collectivités de Charente-Maritime

Fabienne CAUZIC, Présidente de l'Union Nationale des Cadres Territoriaux

Pierre COILBAULT, Conseiller général du Val-de-Marne, Conseiller technique du Président du CNFPT

Jean-Louis de MOURGUES, Maire adjoint de Crépon et président de la communauté de communes Bessin, Seules et Mer (Calvados)

Camille DURAND, Maire honoraire de Saint-Jean-de-Boiseau, vice-président honoraire de la communauté urbaine de Nantes

François GALARD, Représentant la Ville de Rennes

Daniel GILLE, Ancien élu local, chef d'entreprise

Jean Paul GRÉARD, Président de l'APSAF (association de coopération France-Afrique)

Dominique LEGRAND, Vice-président du Syndicat national des directeurs généraux de service des collectivités territoriales

Pierre LOUSTAU, Actuaire, administrateur d'une association sportive.

Chantal MAINGUENÉ, Présidente du réseau des juristes territoriaux de l'Ouest

Sylvie MATHIEU, Directrice générale de l'URIOPSS Lorraine

François WERNER, Maire de Villiers-les-Nancy

Représentants des salariés

Lucie TAPE-CARDOT

David CHASTANET

Le Directoire de SMACL Assurances

Christian OTTAVIOLI, président

Véronique THOMAS, directrice générale

Laurent JACQUES



40 ans au service du service public territorial

Au début des années 1970, à Niort (Deux-Sèvres), berceau du mutualisme d'assurances, où instituteurs, commerçants et artisans notamment avaient initié le mouvement, des élus locaux lancent l'idée d'une société d'assurance dédiée aux risques des collectivités territoriales.

Quarante ans après sa création, SMACL Assurances est reconnue comme l'assureur privilégié de la famille territoriale. Elle apporte une protection mutualiste aux communes, départements, régions, à leurs établissements et groupements, ainsi qu'à leurs élus et agents dans l'exercice de leurs fonctions.

Au fil des années, à l'écoute permanente des besoins des collectivités dont les représentants composent son Assemblée générale et son conseil de surveillance, SMACL Assurances a mis en œuvre une organisation et des garanties adaptées au fonctionnement, aux contraintes et à la culture des acteurs territoriaux.

Forte de son ADN territorial, SMACL Assurances revendique sa spécialisation car :

- les risques territoriaux et les modes de fonctionnement des collectivités n'ont rien de commun avec ceux des entreprises et des particuliers ;
- la protection juridique des collectivités, de leurs élus et agents, exige une parfaite connaissance du droit administratif, des codes spécialisés et d'une jurisprudence pointue ;
- les risques de la vie privée et ceux liés à la fonction s'imbriquent dans l'engagement électif ou associatif comme dans l'astreinte et le dévouement professionnels des territoriaux. Choisir la marque SMACL, c'est une garantie de cohérence pour l'ensemble des contrats ;
- SMACL Assurances fonde le professionnalisme de ses 720 salariés sur des valeurs fortement ancrées dans le quotidien des collectivités, intérêt général, solidarité, transparence, équité, qui font écho à son engagement dans l'économie sociale et solidaire.



SMACL Assurances, c'est aussi ...

Un observatoire des risques

Parmi les services mutualistes créés par SMACL Assurances à l'attention des collectivités et de leurs élus, l'Observatoire des risques de la vie territoriale a pour ambition de « restituer aux sociétaires la matière juridique qui leur appartient » : les dizaines de milliers de dossiers traités par la Mutuelle et qui constituent « un retour d'expérience » unique dont la diffusion participe à la prévention des risques territoriaux. Cet observatoire est animé en partenariat avec les principales fédérations d'élus locaux et de fonctionnaires.

Chaque année, le Rapport de l'Observatoire SMACL constitue une base de données et d'analyses sans équivalent sur l'évolution des risques de la vie territoriale.

Retrouver l'Observatoire SMACL des risques de la vie territoriale sur : www.observatoire-collectivites.org

Des services en ligne

SMACL Assurances propose "un bouquet de services en ligne" à ses sociétaires. Outre la possibilité de souscrire et de payer sa cotisation directement sur le site de la Mutuelle pour les particuliers, les personnes morales ont la faculté de déclarer leurs sinistres et d'en suivre la gestion en ligne, de même qu'elles peuvent y gérer leurs flottes automobiles. Par ailleurs, les collectivités trouvent sur le site de SMACL Assurances un outil d'aide à la gestion de leur "document unique", indispensable à la gestion de leurs risques en matière d'hygiène et de sécurité au travail.

Une triple certification

Mobilisatrice pour les équipes, rassurante pour les sociétaires, la démarche qualitative de SMACL Assurances s'est concrétisée par une triple certification obtenue en 2012 et confirmée en 2015 pour la qualité de son service dans la gestion des indemnités (ISO 9001), pour la maîtrise de l'impact environnemental de ses activités (ISO 14001) et pour la qualité de vie et la sécurité au travail de ses salariés (OHSAS 18001).



L'intégration des personnes en situation de handicap

SMACL Assurances a signé en 2012 avec l'AGEFIPH une convention d'engagement en faveur de l'insertion et du maintien en milieu professionnel des personnes en situation de handicap.

Le département Ressources humaines de la Mutuelle mène des actions volontaristes dans ce domaine, avec à la clé un taux d'intégration de plus de 6 % parmi les 720 salariés de la Mutuelle.

Des salariés plus jeunes et mieux formés

Les 720 salariés de SMACL Assurances sont majoritairement des femmes: 63 % contre 59,4 % dans la profession. Ils sont également plus jeunes (39 ans) que dans les autres sociétés d'assurance (42,3 ans). Les jeunes de moins de 30 ans représentent 22,3 % de l'effectif. Cela s'explique notamment par la croissance récente de la mutuelle : l'ancienneté moyenne est de 9 ans contre 14 ans dans la profession. Autre particularité de SMACL Assurances : un effort de formation à hauteur de 3,5 % de la masse salariale quand le taux légal est de 2,2 %.



Contact

Jean-François IRASTORZA

Conseiller du Président
de SMACL Assurances

Tel : 06 62 90 56 15

Email : jf-irastorza@smacl.fr

SMACL Assurances

141, avenue Salvador Allende - 79031 NIORT CEDEX 9

Société d'assurance mutuelle à cotisations fixes

Entreprise régie par le Code des assurances - RCS Niort n°301 309 605

